

en 1964, 23,390, par rapport à 14,000 en 1951. En 1961, on comptait 61,500 infirmières diplômées et 23,000 élèves-infirmières. Néanmoins, comme la demande de médecins et d'infirmières s'accroît constamment, on estime qu'il faudra en 1970 cinq nouvelles écoles de médecine et 10 nouvelles écoles d'infirmières.

A cet égard, au cas où les honorables sénateurs seraient effrayés de l'importance des frais, voici une nouvelle qui va vous faire frémir encore davantage. Ces chiffres proviennent des sources les plus réputées, soit, des écoles de médecine. Ces données statistiques proviennent du Congrès des médecins, qui s'est tenu à Toronto en 1964. A cette occasion, les médecins ont recommandé que le gouvernement fédéral affecte au moins 470 millions de dollars au cours des 10 prochaines années aux écoles de médecine et à la recherche médicale; 200 millions pour rénover les écoles existantes et 210 millions pour construire de nouvelles écoles. J'espère que dans le cas actuel, les recommandations des médecins tomberont dans un sol fertile car si nous voulons obtenir le service médical dont les gens parlent, il nous faut tout d'abord plus de services de formation, plus d'enseignants dans les écoles et plus de candidats pour embrasser cette noble carrière au service de l'humanité.

Je ne me propose pas d'entrer dans le détail de la question. Je relève simplement les points saillants d'un discours que j'ai prononcé devant 7,000 éducateurs de Toronto, au mois de janvier. Je mentionne ce nombre pour démontrer l'intérêt que les gens prennent à ce qui se passe aujourd'hui dans le domaine de l'éducation.

En 1960, le gouvernement d'alors adoptait la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle, qui a donné des résultats plutôt spectaculaires. Malgré ces résultats, nous avons encore un long chemin à parcourir. Par exemple, en 1960, lors de l'adoption de la loi, nous avions dans les écoles de formation technique du Canada des places pour 108,000 jeunes Canadiens. Grâce aux dispositions de cette loi, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral acquitterait 75 p. 100 des frais dans certains cas et 50 p. 100 dans d'autres, il a été dépensé pour les établissements 684 millions de dollars, dont 410 millions représentaient des fonds fédéraux. Aussi, en trois ans le nombre des places offertes dans les écoles de formation technique et professionnelle au Canada avait passé de 108,000 à 197,000. Nous avons offert chaque année 30,000 nouvelles places pendant trois ans. Bien des gens ont cru que la mesure était fort bonne, et elle l'était, mais si nous voulons atteindre

l'objectif fixé par le Conseil économique pour l'année 1970, c'est-à-dire dans cinq ans d'ici, il nous faudra 500,000 places pour enseigner aux Canadiens les aspects techniques de notre société industrielle. Autrement dit, si nous avons fourni près de 30,000 places par année du 1^{er} avril 1961 au 1^{er} décembre 1964, nous devons créer d'ici 1970 un nombre de places de l'ordre de 60,000 par année, afin de former le nombre voulu de Canadiens.

Un autre aspect de l'adoption de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle, c'est qu'entre 1961 et 1964, 5 nouveaux instituts de technologie, 53 nouvelles écoles de métiers, 11 écoles de métiers et instituts de technologie combinés et 276 écoles techniques et professionnelles ont été ajoutés à ceux qui existaient déjà. Je le répète, nous avons beaucoup accompli de 1961 à 1964, mais nous devons redoubler d'efforts si nous voulons atteindre les objectifs fixés par le Conseil économique et si nous voulons maintenir nos chiffres de chômage à 3 p. 100 au plus de la population active, assurer 1.5 million d'emplois et stimuler notre économie selon les normes préconisées par le Conseil économique.

Pour vous donner une idée du nombre de personnes que la révolution électronique déplace au Canada et qui doivent être absorbées dans la population active, j'ai recueilli certaines données. Mettons que la population canadienne équivaut à environ un dixième de celle des États-Unis et que nous établissons à un dixième des chiffres américains le nombre d'emplois devenus périmés et disparaissant dans notre pays, nous en arrivons alors à des chiffres atterrants. Pour obtenir certaines de ces données, j'ai écrit aux dirigeants syndicalistes du Royaume-Uni, au secrétaire au Travail des États-Unis et à M. Walter Reuther, distingué dirigeant syndicaliste des États-Unis et président du syndicat des travailleurs unis de l'automobile. Il aurait fait, il y a quelques mois, une déclaration selon laquelle 36,000 emplois par semaine disparaissent aux États-Unis. Je lui ai demandé si c'était vrai. J'ai reçu une lettre de son directeur des programmes spéciaux et de l'analyse économique, dont je lis ce qui suit:

...aux États-Unis, il nous faut créer l'équivalent de 80,000 emplois par semaine simplement pour empêcher le chômage d'augmenter. Ce nombre de 80,000 représente, en chiffres ronds, les effets de la transformation technologique et de la croissance de la main-d'œuvre. Nous estimons que notre économie peut—mais ce n'est pas actuellement le cas—accroître sa productivité de 4 p. 100 par année. Cela se traduirait, en se fon-